

L'hon. M. HANSON: Oui. Il va de soi qu'il peut prévoir ce qu'il touchera. Mais prenez le cas d'un médecin ou d'un avocat. Comment peuvent-ils prévoir quel sera leur revenu?

M. MACDONALD: Ils le sauront à la fin de l'année.

L'hon. M. HANSON: Assurément; n'importe qui pourrait répondre alors à cette question. Mais ils ne pourront pas dire, le 31 mars, à combien se chiffrera leur revenu. La source pourra tarir, comme en 1931, alors que des avocats émargeaient à l'assistance publique.

L'hon. M. ILSLEY: Alors ils n'auraient rien à payer.

L'hon. M. HANSON: Ils n'auraient pas fait une sous-estimation, mais une surestimation et le ministre garderait tout et ne leur verserait pas d'intérêt pour avoir agi ainsi. Ce sont là des mesures fiscales. Il faut autant que possible les interpréter à l'avantage du contribuable. Le département interprète ces mesures exactement en sens opposé. L'interprétation est toujours en faveur de l'Etat et je m'y oppose. Ce n'est pas un principe juridique qui convient à l'interprétation de mesures fiscales.

M. HARRIS (Danforth): Si nous en avons fini avec cet aspect de la discussion, je voudrais aborder une autre question dont j'ai donné avis le 8 mars et qui a trait aux absences injustifiées dans l'industrie. Je voulais seulement demander au ministre lors de l'étude de quelle disposition il aimerait discuter cette question.

L'hon. M. ILSLEY: Oui, j'aimerais qu'elle fût discutée.

M. HARRIS (Danforth): J'ai parcouru la liste des résolutions et je ne vois pas qu'elle puisse se rapporter à aucune autre disposition plus particulièrement qu'à celle-ci.

L'hon. M. HANSON: J'espère que le ministre n'oubliera pas ce que j'ai dit du plan Ruml.

M. HARRIS (Danforth): Le ministre préfère peut-être que je laisse ceci de côté en attendant que nous abordions une autre résolution. Je ne puis pourtant trouver une occasion plus propice que l'examen de la résolution 1.

L'hon. M. ILSLEY: Je n'ai pas examiné les autres résolutions, mais je ne crois pas qu'il y en ait d'autres qui se prêtent plus à ce débat. Je désire toutefois en finir avec cette discussion sur les déclarations de revenu. Nous ne procédons peut-être pas régulièrement, mais, puisque nous avons abordé le sujet, j'ai pensé que nous ferions bien d'en finir avec

cette discussion. Nous ferons bien ensuite de nous en tenir d'aussi près que possible à la résolution. Les remarques les plus régulières qui ont été faites sont celles de l'honorable député de York-Sunbury sur le plan Ruml. Dès que nous en aurons fini là-dessus, j'aurai quelque chose à dire, et il sera probablement alors six heures. Si, avant la reprise de la séance, je constate qu'il y a une résolution qui pourrait se prêter plus régulièrement à une discussion sur les absences injustifiées, nous la ferons à l'occasion de l'examen de cette résolution.

M. MACDONALD (Brantford): D'après la discussion qui a eu lieu jusqu'ici, les honorables députés semblent d'accord pour approuver le paiement de l'intérêt dans le cas d'une déclarations inexacte d'un revenu.

L'hon. M. HANSON: Non.

M. JACKMAN: C'est précisément le contraire.

L'hon. M. HANSON: L'honorable député de Brantford peut parler en son propre nom.

M. MACDONALD (Brantford): Je vais simplement exprimer mon opinion personnelle. Je crois que la plupart des gens sont capables d'évaluer assez bien ce qu'ils gageront. Je ne dis pas qu'ils peuvent le faire à un dollar près. Cependant les conditions ne changent guère présentement au Canada et peu de gens gagnent cette année plus d'argent qu'ils n'en ont gagné l'année dernière.

Une VOIX: Ils font moins d'argent.

M. MACDONALD (Brantford): Un honorable député dit qu'ils font moins d'argent. Le citoyen moyen est en mesure de savoir s'il fera plus d'argent cette année que l'an dernier.

Une VOIX: Et les entrepreneurs?

M. MACDONALD (Brantford): J'imagine qu'un entrepreneur doit savoir quels contrats il doit obtenir.

Une VOIX: Cela n'a aucun sens.

M. MACDONALD (Brantford): Je me trompe peut-être, attendu que je ne suis pas entrepreneur. Si je connaissais mieux ce genre d'affaires, je pourrais m'y livrer et faire beaucoup plus d'argent que je n'en fais aujourd'hui. Il y a des exceptions, mais règle générale je pense que la plupart des hommes d'affaires sont en mesure de savoir s'ils feront plus d'argent cette année que l'année dernière.

L'hon. M. HANSON: Non.

M. MACDONALD (Brantford): Je puis me tromper. Pour ce qui est de mon cas,